

# *Le Réveil*

de SAINT-PORCHAIRE



n°201

Décembre 2020





# Sommaire

Bulletin d'informations municipales



LE MOT DU MAIRE p. 4-6

CONSEIL MUNICIPAL  
p. 7-16

INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX p. 17

BIBLIOTHÈQUE p. 18

OCTOBRE ROSE p. 19

DÉCORATIONS DE NOËL p. 20

JOURNÉES ALSACIENNES p. 20

AUTRES INFORMATIONS

NOUVEAU À SAINT-PORCHAIRE p. 20

ASSOCIATION MAM LE NID DES HIRONDELLES p. 21

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS p. 22

SECTEUR JEUNESSE DE LA CDC p. 23

TROUBLES ET NUISANCES DE VOISINAGE p. 24

LE MOT DE VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX p. 24

FIBRE OPTIQUE, LE DÉPARTEMENT VOUS INFORME p. 25

INCIVILITÉQ p. 26

TRI SÉLECTIF p. 27

ASSOCIATIONS

AMITIÉS SAINTONGE BANFORA p. 28

LES VOIX DU BRUANT p. 29

THÉÂTR' Ô VERT p. 30

LES ATELIERS ARTISTIQUES DU BRUANT p. 31

TAÏ-CHI p. 31

TENNIS CLUB SAINT-PORCHAIRE p. 32

CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET DE RANDONNÉE p. 33

JUDO CLUB DE SAINT-PORCHAIRE p. 33

SAINT-PORCHAIRE CORME-ROYAL FC p. 34

NUMÉROS UTILES & MANIFESTATIONS p. 35

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

*2020 s'achève ! C'est une année très particulière que nous venons de vivre en raison de la pandémie que nul n'imaginait. Au sortir du premier confinement, nous pensions qu'avec l'été (Profitez des vacances et consommez !) le virus perdrait de son activité et que nous aborderions les derniers mois de cette année en retrouvant nos habitudes ou un mode de vie proche de ce que nous avons connu.*

*Personne ne pensait que nous allions devoir porter le masque de plus en plus fréquemment et qu'il allait faire partie de notre quotidien ! Loin de nous l'idée qu'il nous faudrait à nouveau réduire nos déplacements, les limiter drastiquement et devoir remplir un document nous autorisant à accomplir des démarches on ne peut plus ordinaires.*

*Après un été souriant, nous voici confrontés à une nouvelle période de confinement, certes moins stricte que la précédente mais plus éprouvante psychologiquement pour nombre de personnes. À notre grande satisfaction, le département de la Charente-Maritime est demeuré à l'écart du nouveau flux de la pandémie. Il n'empêche que sur l'année 2020, ce sont trois mois et demi de période de confinement, plus toutes les mesures sanitaires nécessaires qu'il nous a fallu mettre en pratique pour éviter la propagation et faire en sorte que, collectivement, nous nous sentions protégés. Certes l'entraide, la solidarité grâce à la bonne connaissance du voisinage ont permis de pallier les difficultés passagères du quotidien. La notion de collectivité à taille véritablement humaine est un atout qui permet d'être attentif aux autres. La Banque Alimentaire, dont il faut saluer l'action des bénévoles, a vu son rôle d'assistance vis-à-vis des personnes en difficultés amplifié par des distributions plus fréquentes.*

*Les conséquences de cette pandémie sur la vie associative, qu'elle soit culturelle ou sportive, sont réelles et importantes puisque les manifestations n'ont pu avoir lieu. Les activités ont dû être arrêtées et le sont à nouveau. Les protocoles sanitaires édictés par les différentes fédérations ont bien fait prendre conscience aux adhérents qu'il fallait être respectueux des directives.*

*Au moment où nous allons entamer une nouvelle année, nul ne sait quand prendra fin la contagion ; nous allons devoir vivre encore, probablement, de longs mois avec toutes nos interrogations et nos incertitudes ! Il nous est bien difficile de savoir précisément, sur le plan économique, quelles seront les conséquences sur l'emploi et le degré de gravité pour tous ceux qui exercent leur activité dans des entreprises, des sociétés privées. De la situation économique découle la situation sociale dans notre pays. Espérons que ce ne soit pas dramatique !*

*Pendant tous ces mois, il est évident que la vie de notre collectivité s'est poursuivie. Nous avons mis en œuvre les mesures sanitaires partout où nous avons à agir en respectant les décisions prises nationalement et relayées par les services de la Préfecture. Au cours des derniers mois, nous sommes parvenus à réaliser des programmes ou projets que nous avons budgétisés lors de l'approbation du budget communal en juillet dernier. Les travaux de viabilisation du lotissement communal, rue des Coudraies, ont été entrepris et sont à ce jour réalisés permettant la commercialisation des 29 terrains constructibles. Les premiers dossiers de permis de construire viennent d'être déposés. Ce lotissement rencontre véritablement un beau succès puisque sans faire de publicité plus des 2/3 des lots sont d'ores et déjà réservés.*

*Des travaux de voirie ont aussi été effectués pendant l'automne : revêtement des trottoirs de la rue Pierre Loti, rendant ainsi plus agréable cette entrée de bourg en arrivant de la RocheCourbon ; aménagement du prolongement de la rue du Cadran Bleu qui permet de sécuriser la voie, là où la visibilité n'était pas optimale. Il sera d'autant plus pratique de se rendre au cimetière pour les piétons.*

*Dans le programme des travaux d'aménagement de la Rue Nationale conduits par le Conseil Départemental, il était prévu de créer un cheminement piétonnier pour rejoindre la rue du Gros Chêne à partir de la gendarmerie. Or un projet de lotissement privé est envisagé sur le terrain qui sépare la gendarmerie des premières maisons en direction de Saintes. Avant de réaliser les travaux du cheminement piétonnier, nous nous sommes interrogés sur l'état des réseaux existants. Le concessionnaire nous a fait savoir que le réseau d'eau potable datait des années 60 et qu'il était préférable de le remplacer. Ce sont les travaux qui sont mis en œuvre actuellement. Au cours des premiers mois de 2021, lorsque le projet de lotissement sera parfaitement défini, les travaux de surface et de réfection de la voie seront entrepris par les services du Conseil Départemental.*

*2020 sera aussi l'année où le service des Finances Publiques (la perception) fermera définitivement ses portes le 31 décembre. Le service est transféré à Rochefort. Alors que nos dirigeants parlent souvent des services publics en milieu rural et de leur nécessité, on les voit progressivement disparaître !! Ce mouvement est inéluctable parce qu'en haut lieu on imagine que toute la population maîtrise l'outil informatique. Ce qui ne semble pas correspondre à la réalité !! Afin de pallier cette disparition des services publics, Monsieur le Président de la République avait annoncé dans sa conférence de presse d'avril 2019 que des Maisons France Services seraient créées dans chaque canton pour aider les administrés dans leurs multiples démarches administratives. J'avais écrit à Monsieur le Préfet le 7 mai pour lui faire part de notre volonté de s'inscrire dans cette démarche, puis avais fait visiter à Mme la Sous-Préfète le Centre Paul CHENEREAU comme lieu possible pour ce nouveau service. En concertation avec La CDC Cœur de Saintonge, cette structure va pouvoir exister à compter du début 2021 et offrira la possibilité d'apporter les informations nécessaires à la satisfaction des habitants du canton.*

*Devant les incertitudes qui règnent actuellement, il est bien difficile d'envisager avec sérénité des projets importants. Comment vont se dérouler les six premiers mois de 2021 ? Quelles seront les conséquences de cette pandémie tant sur le plan économique que sur le plan social ? Que nous réserve cette année 2021 ? Cette question est sans réponse car les derniers mois nous ont conduits à être prudents. Ce qui est quasi certain c'est que le Conseil Départemental entreprendra la construction du nouveau Centre de Secours. Pour le reste ! Y aura t-il d'autres vagues successives de la pandémie ? Nous allons devoir nous adapter bon gré, mal gré, à toutes les décisions gouvernementales, qu'elles soient sanitaires, économiques, fiscales, sociales. Même si certains pensent que notre commune possède une trésorerie excessive, ce n'est que le résultat d'une gestion saine poursuivie au cours des années sans pour autant nuire à l'évolution que vous avez constatée. Je suis persuadé que nous en aurons besoin dans les années futures car, à n'en pas douter, les concours de l'État ne pourront que diminuer compte tenu de l'état de la dette nationale à laquelle chacun devra contribuer. De surcroît il serait mal venu de faire supporter à certains contribuables, puisque la taxe d'habitation n'est plus un impôt local, l'augmentation des taux du foncier bâti pour satisfaire des besoins. Ce n'est pas pour autant qu'il faudra délaissé des missions qui nous incombent, car notre commune doit continuer à se développer et demeurer dynamique. N'ayons pas peur du lendemain, mais travaillons avec discernement et réflexion pour avancer sereinement.*

***C'est pourquoi, avec optimisme, je vous présente en mon nom personnel et au nom du Conseil Municipal nos VŒUX les MEILLEURS, pour vous et vos proches. Que cette Année 2021 nous laisse de bien meilleurs souvenirs que ceux que 2020 nous a offerts. Passez en famille de très belles Fêtes !***

*Jean-Claude GRENON,  
Maire de Saint-Porchaire*





### SÉANCE DU 10 JUILLET 2020

#### Désignation des délégués et suppléants au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs

En application du décret n° 2020-812 du 29 juin 2020, les conseils municipaux sont convoqués impérativement le vendredi 10 juillet 2020 afin de désigner leurs délégués et leurs suppléants appelés à procéder à l'élection des sénateurs le 27 septembre 2020.

Dans les communes de moins de 9.000 habitants, les délégués sont élus par et parmi les conseillers municipaux.

Le nombre de délégués titulaires est fixé en fonction de l'effectif légal du conseil municipal résultant du dernier renouvellement général de mars et de juin 2020 : dans les conseils de 19 membres : 5 délégués titulaires. Les délégués suppléants sont appelés à remplacer les délégués titulaires lors de l'élection des sénateurs en cas de refus, de décès, de perte des droits civiques et politiques, d'empêchement ou de cessation des fonctions de conseiller municipal. Le nombre de suppléant est de 3 quand le nombre de délégués titulaires est égal ou inférieur à 5.

Monsieur le Maire proclame les résultats pour les délégués titulaires. Sont élus :

- 1- Grenon Jean-Claude
- 2- Roux Maryse
- 3- Renoux Alain
- 4- Brown Lisa
- 5- Garraud Patrick

et leur demande s'ils acceptent cette fonction, ce à quoi chacun répond par l'affirmative.

Monsieur le Maire proclame ensuite les résultats pour les délégués suppléants. Sont élus :

- 6- Boursiquot Nelly
- 7- Pérain Dominique
- 8- Tirand Amélie

et leur demande s'ils acceptent cette fonction, ce à quoi chacun répond par l'affirmative.

Un procès-verbal des opérations de vote, qui sera transmis en Préfecture, affiché à la porte de la mairie et publié au registre des délibérations, est alors rédigé et signé par les membres du bureau électoral.

### SÉANCE DU 22 JUILLET 2020

#### Finances

##### Budget Communal - Compte administratif 2019

Le compte administratif retrace l'exécution du budget de l'année civile passée et retrace avec exactitude la comptabilité réalisée.

Un procès-verbal des opérations de vote, qui sera transmis en Préfecture, affiché à la porte de la mairie et publié au registre des délibérations, est alors rédigé et signé par les membres du bureau électoral.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**, hors la présence de Monsieur Jean-Claude Grenon, Maire, avec 14 voix pour, (Madame Louassier, Madame Moizan, Monsieur Garraud et Monsieur Tireau n'ont pas pris part au vote), le Conseil Municipal,  
**APPROUVE** le compte administratif 2019 tel que présenté ci-dessous.

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice 2019	908.935,14 €	1.489.933,97 €
Excédent reporté de l'exercice 2018	-	1.497.954,82 €
Total	908.935,14€	2.987.888,79 €
<b>Résultats 2019 - excédent</b>	<b>2.078.953,65 €</b>	
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice 2019	937.844,17 €	448.376,05 €
Déficit reporté de l'exercice 2018	62.253,06 €	-
Total	1.000.097,23 €	448.376,05 €
<b>Résultats 2019 - déficit</b>	<b>551.721,18 €</b>	

**PRÉCISE** que l'excédent global de clôture s'élève à 1.527.232,47 €  
[*excédent de fonctionnement* (2.078.953,65 €) -  
*déficit d'investissement* (551.721,18 €).]

#### Finances

##### Budget Communal - Compte de gestion 2019

Monsieur le Maire informe le Conseil que le compte de gestion 2019, après contrôle entre les services, est bien strictement identique au compte administratif 2019 présentant un excédent global de 1.527.232,47 €.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** et à l'unanimité, le Conseil Municipal,  
**APPROUVE** les opérations effectuées tant en dépenses qu'en recettes, pendant la gestion de l'exer-

# Les décisions du conseil municipal

cice 2019, qui fait apparaître un excédent global de clôture s'élevant à 1.527.232,47 €.

**CONSTATE** que le compte de gestion de l'exercice 2019 est conforme au compte administratif 2019.

**PRÉCISE** que le compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

## Finances

### Budget Communal - Affectation des résultats 2019

Après avoir examiné le compte administratif 2019 de la Commune qui présente :

- un excédent de fonctionnement de 2.078.953,65 €

- un déficit d'investissement de 551.721,18 €

soit un excédent global de clôture de 1.527.232,47 €

et considérant les restes à réaliser de l'exercice 2019 à reporter en dépenses de la section d'investissement du budget primitif 2020 pour un montant de 304.210 € et considérant que les restes à encaisser en section d'investissement (140.689 €) ne couvrent pas le déficit d'investissement (551.721,18 €) ni les restes à réaliser (304.210 €), il convient de prévoir une affectation au compte 1068 de 715.242,18 €.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**, avec 15 voix pour, (Madame Louassier, Madame Moizan, Monsieur Garraud et Monsieur Tireau n'ont pas pris part au vote), le Conseil Municipal,

**DÉCIDE** d'affecter au financement de la section d'investissement - compte 1068 : 715.242,18 €

**DÉCIDE** d'affecter l'excédent reporté en fonctionnement - compte 002 : 1.363.711,47 €

**DÉCIDE** d'affecter le déficit reporté d'investissement - compte 001 : 551.721,18 €

## Finances

### Budget communal - Budget primitif 2020

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**, avec 15 voix pour, (Madame Louassier, Madame Moizan, Monsieur Garraud et Monsieur Tireau n'ont pas pris part au vote), le Conseil Municipal,

**ADOpte** ainsi qu'il suit, chapitre par chapitre, la section de fonctionnement du budget primitif 2020 :

### DÉPENSES

011 - Charges à caractère général	320.370,00 €
012 - Charges de personnel	338.100,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	117.950,00 €
66 - Autres charges financières	3.800,00 €
67 - Charges exceptionnelles	1.443.331,47 €
042 - Opérations d'ordre entre section	16.700,00 €
023 - Virement sur la section d'investissement	378.000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2.618.251,47 €</b>

### RECETTES

013 - Atténuation de charges	3.000,00 €
70 - Produits des services	132.100,00 €
73 - Impôts et taxes	632.500,00 €
74 - Dotations, subventions, participations	419.870,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	65.000,00 €
76 - Produits financiers	20,00 €
77 - Produits exceptionnels	2.050,00 €
002 - Excédent antérieur reporté	1.363.711,47 €
<b>TOTAL</b>	<b>2.618.251,47 €</b>

**ADOpte** ainsi qu'il suit, opération par opération, la section d'investissement du budget primitif 2020 :

### DÉPENSES

092 - CPC1 Garderie / Formation / Bureau	300,00 €
096 - Gendarmerie	53.690,00 €
127 - Terrains de foot	10.890,00 €
129 - Salle multi-activités	377.610,00 €
131 - Voirie - Chemins	69.914,00 €
136 - Groupe scolaire	34.350,00 €
140 - Salle des fêtes	11.000,00 €
143 - Halles et marchés	1.910,00 €
144 - Bâtiment technique	25.000,00 €
146 - Eclairage public	7.320,00 €
147 - Espaces verts	4.000,00 €
160 - Maison du tennis et courts	5.500,00 €
163 - Mairie	1.652,00 €
173 - Défense extérieure contre l'incendie	33.323,00 €
175 - Cimetière et Columbarium	890,00 €
189 - Champ de Foire	21.500,00 €
209 - Presbytère	4.000,00 €
238 - Illuminations	3.000,00 €
241 - Plan Local d'Urbanisme	8.000,00 €
247 - Aménagement de la Rue Nationale	113.420,00 €
art 1641 - Emprunt en euros	20.500,00 €
art 168751 - GFP de rattachement	8.200,00 €



art 2111 - Terrains nus . . . . .	30.000,00 €
art 2115 - Acquisition bâtiments . . . . .	75.000,00 €
art 276341 - Autres créances immobilisées . . . . .	200.000,00 €
art 041 - Opérations patrimoniales . . . . .	7.320,00 €
art 020 - Dépenses imprévues . . . . .	11.026,50 €
art 001 - Déficit reporté . . . . .	551.721,18 €
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>1.691.036,68 €</b>

### RECETTES

096 - Gendarmerie . . . . .	31.218,00 €
129 - Salle multi-activités . . . . .	334.997,00 €
136 - Groupe scolaire . . . . .	7.637,00 €
140 - Salle des fêtes . . . . .	13.241,50 €

173 - Défense extérieure contre l'incendie . . . . .	23.370,00 €
189 - Place du Champ de Foire . . . . .	8.311,00 €
art 10222 - FCTVA . . . . .	140.000,00 €
art 10226 - Taxe d'aménagement . . . . .	15.000,00 €
art 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section . . . . .	16.700,00 €
art 041 - Opérations patrimoniales . . . . .	7.320,00 €
art 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé . . . . .	715.242,18 €
art 021 - Virement de la section de fonctionnement . . . . .	378.000,00 €
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>1.691.036,68 €</b>

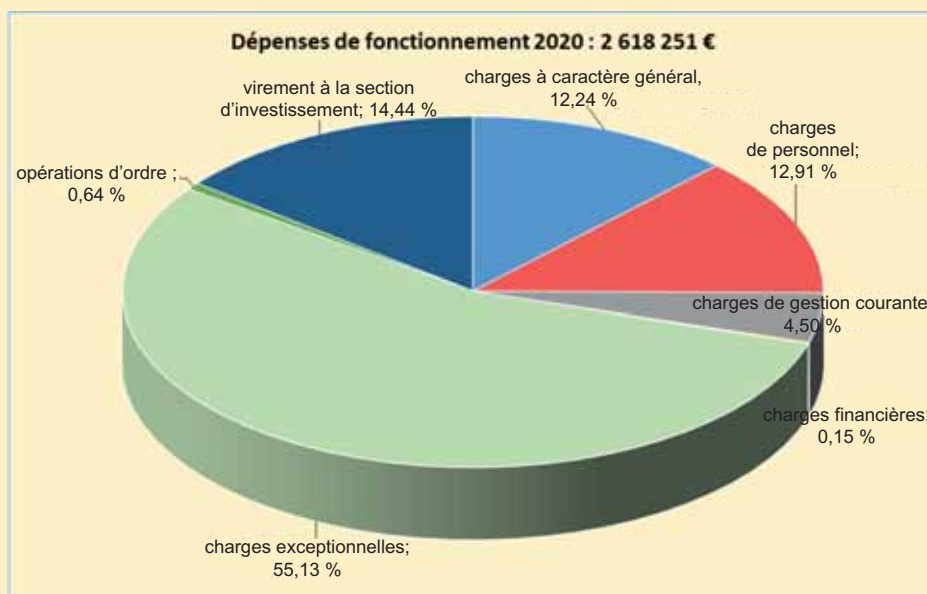
## Budget

### LES RÉSULTATS 2019

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
908 935,14 €	2 987 888,79 €	1 000 097,23 €	448 376,05 €
↓		↓	
<b>excédent de l'année 2019</b> 2 078 953,65 €		<b>déficit de l'année 2019</b> -551 721,18 €	

Au terme des opérations comptables de l'année 2019, l'excédent de clôture s'élève à **+ 1.527.232,47 €**.

### LE BUDGET PRIMITIF 2020



### La fiscalité à Saint-Porchaire en 2020

	TAUX NATIONAUX	TAUX DEPARTEMENTAUX	TAUX COMMUNAUX	
	2019	2019	2019	2020
TAXE HABITATION	-	-	9,04%	-
TAXE FONCIERE BÂTI	21,59%	25,88%	14,79%	14,79%
TAXE FONCIERE NON BÂTI	49,72%	55,29%	45,85%	45,85%

# Les décisions du conseil municipal

## Finances

### Lotissement communal Les Coudraies Sud - Compte administratif 2019

Monsieur Le Pouliquen rappelle que le compte administratif retrace l'exécution du budget de l'année civile passée et retrace avec exactitude la comptabilité réalisée.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**, hors la présence de Monsieur Jean-Claude Grenon, Maire, et à l'unanimité, le Conseil Municipal,  
**APPROUVE** le compte administratif 2019 du Lotissement Les Coudraies Sud tel que présenté ci-dessous.

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice 2019	160.776,56 €	163.065,56 €
<b>Résultats 2019 - excédent</b>	<b>2.289,00 €</b>	
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice 2019	163.065,49 €	20.000,00 €
<b>Résultats 2019 - déficit</b>	<b>143.065,49 €</b>	

**PRÉCISE** le déficit global de clôture s'élève donc à 140.776,49 €  
[*excédent de fonctionnement* (2.289,00 €) -  
*déficit d'investissement* (143.065,49 €).]

Monsieur le Maire regagne sa place et reprend la présidence de la séance.

## Finances

### Lotissement communal Les Coudraies Sud - Compte de gestion 2019

Monsieur le Maire informe le Conseil que le compte de gestion 2019, après contrôle entre les services, est bien strictement identique au compte administratif 2019 présentant un déficit global de 140.776,49 €.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** et à l'unanimité, le Conseil Municipal,  
**APPROUVE** les opérations effectuées tant en dépenses qu'en recettes, pendant la gestion de l'exercice 2019, qui fait apparaître un déficit global de clôture s'élevant à 140.776,49 €.

**CONSTATE** que le compte de gestion de l'exercice 2019 est conforme au compte administratif 2019.

**PRÉCISE** que le compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

## Finances

### Lotissement communal Les Coudraies Sud - Affectation des résultats 2019

Après avoir examiné le compte administratif 2019 du budget du Lotissement Les Coudraies Sud qui présente :

- un excédent de fonctionnement de . . . 2.289,00 €  
- un déficit d'investissement de . . . . . 143.065,49 €  
soit un déficit global de clôture de . . . 140.776,49 €  
Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats précédemment indiqués comme suit :

• Report de l'excédent reporté  
en fonctionnement - compte 002 : . . . . . 2.289,00 €  
Report du déficit reporté  
d'investissement - compte 001 : . . . . . 143.065,49 €

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** et à l'unanimité, le Conseil Municipal,  
**DÉCIDE** d'affecter l'excédent reporté  
en fonctionnement - compte 002 : . . . 2.289,00 €  
**DÉCIDE** d'affecter le déficit reporté  
d'investissement - compte 001 : . . . 143.065,49 €.

## Finances

### Lotissement communal Les Coudraies Sud - Budget primitif 2020

**VOTE** le budget primitif du budget annexe « Lotissement Les Coudraies Sud », tel que présenté ci-dessous.

#### Dépenses de fonctionnement

60 - Achats et variations des stocks . . 530.000,00 €  
63 - Impôts taxes et versements assimilés 1.900,00 €  
042/7133 - Productions stockées . . .731.537,00 €  
**TOTAL . . . . . 1.263.437,00 €**

#### Recettes de fonctionnement

70 - Produits des services,  
du domaine et ventes diverses . . . . 620.376,49 €  
74 - Dotations et participations . . . . . 52.300,00 €  
042/7133 - Productions stockées . . 588.471,51 €  
002 - Excédent reporté . . . . . 2.289,00 €  
**TOTAL . . . . . 1.263.437,00 €**

#### Dépenses d'investissement

001 - Déficit reporté . . . . . 143.065,49 €  
040/3555 - Stocks de produits  
sur terrains aménagés . . . . . 588.471,51 €  
**TOTAL . . . . . 731.537,00 €**

#### Recettes d'investissement

040/3351 - En-cours de production 731.537,00 €  
**TOTAL . . . . . 731.537,00 €**

## Finances

### Lotissement communal Les Coudraies Sud - Fixation du prix de vente au m<sup>2</sup>

À ce jour 21 pré-réservations ont été enregistrées sur les 29 lots mis à la vente ; les personnes qui ont pré-réservé un lot attendent l'information du prix de vente pour valider leur engagement et concrétiser leur projet.

Monsieur le Maire rappelle que la parcelle fait 28.000 m<sup>2</sup> dont 18.825 m<sup>2</sup> en lots à bâtir, le reste étant de la voirie et des espaces verts.

Le coût prévisionnel de cette opération est de :

- achat du terrain : 144.000 € - le budget du lotissement a racheté la parcelle à la Commune.

- travaux : 650.918 € - ce coût est constitué des travaux de VRD, des travaux pour les réseaux (télécom, électricité, éclairage public, assainissement, eau potable) et des études (le géomètre chargé du dossier, le bureau d'études pour le dossier Loi sur l'eau, l'architecte conseil).

- marge pour imprévus de 10 % : 79.492 €. La ligne moyenne tension qui surplombe la parcelle doit être enterrée par Enedis mais à ce jour nous n'avons pas la confirmation écrite qu'Enedis prendra en charge la totalité des travaux.

Soit un total de 874.410 €, soit 46,45 € HT / m<sup>2</sup> - 55,74 € TTC / m<sup>2</sup>.

Il est proposé de fixer le prix de vente au m<sup>2</sup> à 56 € TTC. Ce prix donne une fourchette de 30.000 € pour le plus petit lot à 48.000 € pour le plus grand.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** avec 18 voix pour et 1 abstention (M. Poty), le Conseil Municipal, **FIXE** le prix de vente des terrains aménagés du Lotissement Les Coudraies Sud à 46,45 € HT / 56 € TTC le m<sup>2</sup>.

## Voirie

### Travaux rue du Midi : choix de l'entreprise

Plusieurs travaux de réfection de voirie sont nécessaires rue du Midi et des devis ont été demandés à l'entreprise SCOTPA :

- réparation du pluvial : 1.194,95 € HT / 1.433,94 € TTC

- création d'un parking en enrobé noir : 2.192,45 € HT / 2.630,94 € TTC

- réfection des trottoirs (coupe des racines et reprise) : 3.229,00 € HT / 3.874,80 € TTC.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

**CHOISIT** l'entreprise SCOTPA - 16160 Le Gond-Pontouvre pour la réalisation des divers travaux rue du Midi :

- réparation du pluvial : 1.194,95 € HT / 1.433,94 € TTC

- création d'un parking en enrobé noir : 2.192,45 € HT / 2.630,94 € TTC

- réfection des trottoirs : 3.229,00 € HT / 3.874,80 € TTC

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**DIT** que les dépenses en résultant seront imputées à l'opération 131.

## Voirie

### Travaux rue Pierre Loti : choix de l'entreprise

Les travaux de la rue Pierre Loti entrent dans le cadre de la réfection des trottoirs en enrobé initiée depuis 2 ans sur la Commune, un devis a été demandé à l'entreprise SCOTPA : 30.025,10 € HT / 36.030,12 € TTC. Il précise que cela représente 885 m<sup>2</sup> de surface et que la partie en direction de la Flétrie sera recouverte en enrobé noir.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** et avec 18 voix pour et 1 abstention (Mme Moizan), le Conseil Municipal,

**CHOISIT** l'entreprise SCOTPA - 16160 Le Gond-Pontouvre pour la réalisation des travaux de réfection des trottoirs de la rue Pierre Loti pour un montant de 30.025,10 € HT / 36.030,12 € TTC.

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**DIT** que les dépenses en résultant seront imputées à l'opération 131.

## Voirie

### Travaux Rue du Bruant : choix de l'entreprise

Dans la Rue du Bruant, il existe un problème d'infiltrations d'eau chez les riverains lors de gros orages ou de fortes pluies. Aussi, un devis a été demandé à l'entreprise SCOTPA pour la réalisation de ces travaux consistant à réaliser un réseau pluvial : 6.791,00 € HT / 8.149,20 € TTC.



# Les décisions du conseil municipal

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

**CHOISIT** l'entreprise SCOTPA - 16160 Le Gond-Pontouvre pour la réalisation des travaux de pluvial rue du Bruant pour un montant de 6.791,00 € HT / 8.149,20 € TTC.

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**DIT** que les dépenses en résultant seront imputées à l'opération 131.

## Voirie

### Travaux rue des Chênes : choix de l'entreprise

Dans la rue des Chênes, il persiste un problème d'évacuation des eaux pluviales. Le pluvial a été repris et nettoyé, notamment par les riverains pour la partie du ruisseau leur appartenant, mais pour permettre une meilleure évacuation il convient de transformer un regard de visite en un regard d'évacuation en remplaçant les tampons pleins par des tampons ajourés.

C'est l'entreprise Eurovia qui réalisera ces travaux, pour un montant de 700 € HT / 840 € TTC.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

**CHOISIT** l'entreprise EUROVIA - 17200 Royan pour la réalisation des travaux rue des Chênes de remplacement de 2 tampons fonte par 2 grilles fonte de regard de visite eaux pluviales, pour un montant de 700 € HT / 840 € TTC.

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**DIT** que les dépenses en résultant seront imputées à l'opération 131.

## Voirie

### Travaux rue du Rocher : choix de l'entreprise

Dans la rue du Rocher, il y a aussi un problème d'eaux pluviales qui s'évacuent chez un particulier. Il est donc nécessaire de réaliser une tranchée avec la pose d'une canalisation, de poser un caniveau à grille, et de réaliser un bourrelet en enrobé afin de guider l'eau vers l'accotement.

C'est l'entreprise Eurovia qui réalisera ces travaux, pour un montant de 5.500 € HT / 6.600 € TTC.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

**CHOISIT** l'entreprise EUROVIA - 17200 Royan pour la réalisation des travaux rue du Rocher de reprise de l'évacuation des eaux pluviales, pour un montant de 5.500 € HT / 6.600 € TTC.

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**DIT** que les dépenses en résultant seront imputées à l'opération 131.

## SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2020

## Voies et réseaux

### Travaux rue du Cadran Bleu - choix de l'entreprise

Des crédits du Département sont disponibles pour subventionner des travaux de sécurité au titre de la répartition du produit des amendes de police. Pour être éligibles, ces travaux doivent être réalisés et mandatés au plus tard le 31 décembre. La subvention s'élève à 40 % du montant hors taxe des travaux.

Il a donc été envisagé de faire réaliser des travaux de mise en sécurité de la rue du Cadran Bleu, au-delà de la jonction avec la rue des Chênes.

En effet, les deux virages successifs et prononcés en direction du pont de la déviation présentent un risque accidentogène en raison de la visibilité qui en est réduite. Les travaux consisteront à revoir le profil de la voirie et des accotements et permettre ainsi un partage de la voie en toute sécurité par les différents usagers de la voie, notamment les piétons qui se rendent à pied au cimetière, mais également régler le problème de l'évacuation des eaux pluviales.

La commission de la voirie communale réunie le 1<sup>er</sup> octobre dernier a validé l'offre de l'entreprise SCOTPA pour la réalisation de ces travaux qui s'élève à 49.772 € HT / 59.726,40 € TTC.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

**CHOISIT** l'entreprise SCOTPA - 16160 Le Gond-Pontouvre pour la réalisation des travaux de voirie rue du Cadran Bleu d'un montant de 49.772,00 € HT / 59.726,40 € TTC.

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**DIT** que les dépenses en résultant seront imputées à l'opération 131.

## Finances

### Travaux rue du Cadran Bleu : demande de subvention au Département de la Charente-Maritime au titre de la répartition 2020 du produit des amendes de police

Les travaux de la rue du Cadran Bleu entrent dans le champ du programme des subventions accordées au titre de la répartition du produit des amendes de police pour les petites opérations de sécurité.

Le taux de subvention est de 40 % du montant hors taxe pour une dépense plafonnée à 50.000 € HT ; ces travaux peuvent donc être subventionnés à hauteur de 19.909 €.

De plus, la Commune récupèrera, l'année prochaine, la TVA par le biais du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) ; ainsi à terme ces travaux coûteront environ 30.000 €.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

**SOLLICITE** auprès du Département de la Charente-Maritime le versement d'une subvention dans le cadre de la répartition 2020 du produit des amendes de police perçu en 2019, pour les travaux de mise en sécurité de la rue du Cadran Bleu, estimés à 49.772 € HT.

**DIT** que les travaux sont inscrits au budget primitif de l'année 2020 à l'opération 131.

**DIT** que les recettes en résultant seront constatées au budget principal, chapitre 13.

## Finances

### Travaux rue du Cadran Bleu : décision modificative n° 1

Les travaux de la rue du Cadran Bleu n'ayant pas été prévus au BP, il convient de procéder à l'ouverture des crédits par voie de décision modificative.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

**APPROUVE** la décision modificative n° 1 suivante :  
*Section de fonctionnement*

Dépenses		
Article	libellé	montant
678	autres charges	- 60.000 €
023	virement à la section d'investissement	+ 60.000 €

#### Section d'investissement

Recettes		
Article	libellé	montant
021	virement de la section de fonctionnement	+ 60.000 €

Dépenses		
Article	libellé	montant
2313	opération 131 - voirie	+ 60.000 €

## Voies et réseaux

### Dénomination de la voie desservant le lotissement communal Les Coudraies Sud

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'à ce jour 18 parcelles du lotissement communal sont réservées de façon définitive et les dossiers ont été transmis à Maître Germain, notaire à Saint-Porchaire. Certains acquéreurs sont même pressés de donner suite à leur projet car ils ont déjà déposé un permis de construire mais qui ne peut être instruit tant que les travaux de viabilisation ne sont pas terminés.

Les différents concessionnaires (eau, assainissement, téléphone, électricité) ont besoin de connaître le nom de la voie qui dessert le lotissement. Les Conseillers sont invités à consulter le plan joint à leur dossier.

Monsieur le Maire a une proposition à faire : la rue actuelle qui longe le lotissement est la rue des Coudraies ; c'est un lieu planté de coudriers qui sont des noisetiers ; dans les noisetiers mais également dans les noyers, arbres qui se trouvent dans le champ voisin, les oiseaux qui y nichent sont les mésanges bleues. Il propose donc que cette voie soit dénommée rue des Mésanges Bleues, qui, outre le côté poétique, correspond à une réalité des lieux.

Monsieur Garraud a aussi une proposition. Il rappelle qu'aucune rue de la Commune ne porte de nom de femme célèbre. Il cite :

- Caroline Aigle : pilote de chasse, sportive accomplie et belle-fille de M. Deketelaere
- Suzanne Noël : chirurgienne qui a réparé les gueules cassées de la Première Guerre mondiale
- Olympe de Gouges : politicienne auteure de la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne
- Simone Veil
- Lucie Aubrac
- Elsa Triolet
- Suzanne Lenglen
- Marie Curie
- Louise Labé
- Simone de Beauvoir

Madame Louassier indique qu'en France moins de 6 % des rues portent le nom d'une femme. Elle précise que le 22 novembre 2017, une députée et une sénatrice ont publié conjointement « l'appel aux dames » ; s'appuyant sur le constat que moins de 6 % des rues portent le nom d'une femme, elles ont proposé que chaque commune baptise une rue du nom d'une femme.

# Les décisions du conseil municipal

## Voies et réseaux

### Dénomination de la voie desservant le lotissement communal Les Coudraies Sud

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'à ce jour 18 parcelles du lotissement communal sont réservées de façon définitive et les dossiers ont été transmis à Maître Germain, notaire à Saint-Porchaire. Certains acquéreurs sont même pressés de donner suite à leur projet car ils ont déjà déposé un permis de construire mais qui ne peut être instruit tant que les travaux de viabilisation ne sont pas terminés.

Les différents concessionnaires (eau, assainissement, téléphone, électricité) ont besoin de connaître le nom

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** avec 15 voix pour et 4 contre (Mmes Louassier et Moizan et M. Garraud et Tireau), le Conseil Municipal,

**DÉCIDE** que la voie qui dessert le lotissement communal Les Coudraies Sud recevra la dénomination de rue des Mésanges Bleues, selon plan annexé.

## Domaine et patrimoine

### Renouvellement de la convention précaire de mise à disposition de la parcelle ZP 10 à Monsieur Jacques Chancellé

### Renouvellement de la convention précaire de mise à disposition de la parcelle ZO 153 à Monsieur Jacques Chancellé

La Commune met à la disposition de Monsieur Jacques Chancellé 2 parcelles communales cadastrées ZP 10 au lieu-dit Les Grandes Renaudières d'une superficie de 23a 40ca et ZO 153 au lieu-dit Le Grand Pallet d'une superficie de 59a 94ca pour son activité agricole. Les conventions en cours doivent être renouvelées pour la période du 29 septembre 2020 au 28 septembre 2021.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

**APPROUVE** le renouvellement de la convention avec Monsieur Jacques Chancellé pour la mise à disposition de la parcelle ZP 10 d'une superficie de 23a 40ca pour y exercer une activité agricole, pour une période d'un an du 29 septembre 2020 au 28 septembre 2021.

**FIXE** le loyer annuel à 16,21 €, en application de l'Indice National des Fermages 2020 : 105,33.

**AUTORISE** le Maire à signer la convention et tous documents s'y rapportant.

**PRÉCISE** que la recette correspondante sera constatée au budget communal chapitre 75.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

**APPROUVE** le renouvellement de la convention avec Monsieur Jacques Chancellé pour la mise à disposition de la parcelle ZO 153 d'une superficie de 59a 94ca pour y exercer une activité agricole, pour une période d'un an du 29 septembre 2020 au 28 septembre 2021.

**FIXE** le loyer annuel à 40,39 €, en application de l'Indice National des Fermages 2020 : 105,33.

**AUTORISE** le Maire à signer la convention et tous documents s'y rapportant.

**PRÉCISE** que la recette correspondante sera constatée au budget communal chapitre 75.

## Domaine et patrimoine

### Renouvellement de la convention de location du logement du Centre Paul Chénereau

La convention précaire pour le logement du Centre Paul Chénereau doit être renouvelée avec effet du 1<sup>er</sup> mars 2020 pour une période d'un an, du 1<sup>er</sup> mars 2020 au 28 février 2021.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

**APPROUVE** le renouvellement de la convention précaire pour la location du logement du Centre Paul Chénereau avec Monsieur Jean-Luc Berthelot pour une nouvelle période d'un an du 1<sup>er</sup> mars 2020 au 28 février 2021.

**FIXE** le loyer mensuel à 302,14 €.

**APPROUVE** le versement d'une indemnité mensuelle de contrôle et de surveillance à Monsieur Jean-Luc Berthelot de 90,47 €, qui sera déduite du montant mensuel du loyer susvisé.

**PRÉCISE** que les frais afférents aux contrats et à la consommation d'eau, d'électricité, de chauffage, de téléphone, d'assainissement et toutes les taxes et impôts ainsi que tous les frais courants d'entretien sont à la charge exclusive du locataire.



**AUTORISE** le Maire à signer la convention et tous documents s'y rapportant.

**PRÉCISE** que la recette correspondante sera constatée au budget communal chapitre 75.

## Administration

### Droit à la formation des élus municipaux : règlement

L'article L.2123-12 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les membres d'un Conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions. De plus depuis la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, une formation est obligatoirement organisée dès la première année de mandat pour les élus ayant reçu une délégation.

À ce titre, dans le trimestre qui suit son renouvellement, le Conseil municipal doit délibérer sur l'exercice de ce droit, en déterminer les orientations ainsi que les crédits ouverts à ce propos. Les membres du Conseil ont été destinataires du projet de règlement avant la réunion de ce soir.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

**ADOpte** le règlement pour la formation des élus municipaux.

**ADOpte** le principe, selon les capacités budgétaires, d'allouer une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux comprise entre 2 % et 5 % du montant des indemnités de fonction pouvant théoriquement être allouées aux membres du conseil municipal.

**DIT** que la prise en charge de la formation des élus se fera selon les principes suivants :

- agrément des organismes de formations
- dépôt préalable aux stages de la demande de remboursement précisant l'adéquation de l'objet de la formation avec les fonctions effectivement exercées pour le compte de la Commune et avec les crédits budgétaires
- liquidation de la prise en charge sur justificatifs des dépenses
- répartition des crédits et de leur utilisation sur une base égalitaire entre les élus.

**DIT** que les dépenses relatives au frais de formation seront imputées au chapitre 65.

## Personnel

### Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire négocié par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime

La Commune adhère au contrat groupe d'assurance statutaire garantissant les risques financiers encourus à l'égard du personnel communal en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité et d'accidents imputables ou non au service. Le contrat actuel arrivant à son terme le 31 décembre 2020, le Conseil lors de la séance du 22 juin 2020, a habilité le Centre de Gestion à négocier ce contrat pour l'ensemble des communes de son ressort, en mutualisant les risques, sachant qu'à l'issue de la procédure, la Commune est libre d'y adhérer ou pas. La procédure de négociation est arrivée à son terme et le Centre de Gestion a communiqué les résultats de la consultation.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

**ACCepte** la proposition du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime.

**APPROUVE** les taux et prestations négociés pour la Commune par le Centre de Gestion dans le cadre du contrat-groupe d'assurance statutaire.

**DÉCIDE** d'adhérer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, au contrat-groupe d'assurance, souscrit en capitalisation(1), pour une durée de quatre années, du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2024, avec possibilité de résiliation annuelle respectant un préavis de trois mois, selon les conditions de l'assureur ALLIANZ VIE / GRAS SAVOYE.

**PREND** acte que les frais du Centre de Gestion, pour la gestion du contrat (0,30 % de la masse salariale assurée pour les agents affiliés à la CNRACL, et 0,05 % de la masse salariale assurée pour les agents affiliés à l'IRCANTEC), s'ajoutent aux taux d'assurance ci-avant déterminés.

**AUTORISE** le Maire à signer le bulletin d'adhésion et les conventions à intervenir dans le cadre du contrat-groupe, y compris la convention de gestion avec le Centre de Gestion qui est indissociable de cette adhésion.

**DIT** que cette adhésion entraîne l'obligation d'acquitter, annuellement, et directement au Centre de Gestion les frais de gestion.

**DIT** que les dépenses et les recettes seront constatées au chapitre 012.

# Les décisions du conseil municipal

## Matériel

### Cession des tatamis de l'ancien dojo

La Commune a reçu des demandes par le biais du club de judo et du club d'aïkido, de personnes qui seraient intéressées pour racheter les tatamis de l'ancien dojo. Il y a 42 tatamis complets, quelques tatamis plus courts et les protections murales.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** et à l'unanimité, le Conseil Municipal,  
**DÉCIDE** de céder les tatamis de l'ancien dojo, au prix unitaire de 12 €.  
**DÉCIDE** de céder les protections murales de l'ancien dojo, au prix unitaire de 5 €.  
**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.  
**DIT** que la recette sera constatée à l'article 024.

*Les comptes rendus du Conseil Municipal sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site [www.st-porchaire.fr](http://www.st-porchaire.fr) rubrique vie municipale / comptes rendus des conseils municipaux.*



Le code général des collectivités territoriales impose désormais de réserver un espace à l'expression de la minorité. Nous aurons donc le plaisir de vous retrouver à chaque publication du Réveil de Saint-Porchaire et sur le site internet de la commune.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les électrices et tous les électeurs qui ont fait le choix de nous faire confiance en mars et de voter pour la liste Agir Ensemble pour Saint-Porchaire.

Nous avons fait une campagne digne et sincère, avec un projet ambitieux et innovant pour notre commune. Malheureusement, la démocratie est ainsi faite qu'avec près de 47 % des suffrages, nous n'obtenons que quatre sièges au conseil municipal sur les 19.

Bien conscients que s'opposer pour s'opposer ne sert à rien, nous aurons pour objectif d'être constructifs et force de proposition, dans l'intérêt de tous les habitants de Saint-Porchaire.

Malgré le contexte sanitaire, nous nous organisons pour la durée du mandat. Depuis le mois de mai, nous sommes présents dans les commissions municipales (Entretien des bâtiments, Voirie, Vie associative, sportive et culturelle et Animation Locale) et proposons des idées à la majorité.

Notre pays traverse actuellement une épreuve collective inédite, dans laquelle chacun se doit d'être solidaire et attentif aux autres. Nous remercions tous ceux qui œuvrent pour que la vie puisse continuer normalement. Au niveau communal, nous saluons le travail et le dévouement de tous les employés municipaux.

Nous vous invitons à nous contacter (par mail [agirensemblepourSP@gmail.com](mailto:agirensemblepourSP@gmail.com) ou par tél 06 51 93 68 78) si vous avez des questions ou tout simplement pour échanger.

Nous suivre sur Facebook : @AgirEnsemblepourSP

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, dans le respect des règles de prudence.

Nadège LOUASSIER, Patrick GARRAUD,  
Claire MOIZAN et Daniel TIREAU



- Les travaux de la rue Nationale sont terminés. L'emplacement de l'arrêt bus est de nouveau au niveau du Centre Paul Chénereau.
- Les trottoirs de la rue Pierre Loti sont désormais en enrobé rouge.
- Le trottoir rue du Stade a été

repris sur la portion « ateliers municipaux / rue des Coudraies ».

- La rue du Bruant et la rue du Rocher ont reçu des modifications afin de dévier les eaux pluviales qui s'invitaient chez des habitants de ces secteurs.
- Rue des Chênes : les regards eaux pluviales existants ont été repris afin de faciliter l'écoulement de l'eau.
- Rue du Midi : reprise du réseau eaux pluviales et reprise du trottoir suite à l'apparition de racines.
- Rue du Cadran Bleu, (de l'intersection avec la rue des Chênes jusqu'au cimetière) aménagements de chaussée. Il sera donc désormais possible de se rendre au cimetière en toute sécurité.
- Le revêtement en bi-couche du lotissement communal « Les Coudraies Sud » a été réalisé. La dénomination de la voie le desservant est : « rue des Mésanges Bleues ».



Rue du Cadran Bleu



Travaux lotissement

Les travaux de l'Espace Multi-activités sont achevés et l'équipement accueille depuis septembre les associations pour leurs différentes activités (judo, gymnastique, yoga, aikido, théâtre, musique, cours d'anglais, chant).





# Informations municipales

## Bibliothèque

Cette année, le « Tour de France » nous a fait l'honneur de s'arrêter trois jours en Charente-Maritime et d'effectuer une belle étape reliant l'île d'Oléron à l'île de Ré le 8 septembre 2020.

À cette occasion, la bibliothèque municipale a présenté, du 5 au 18 septembre, une exposition « Tour de France 2020 ».

Différents panneaux en expliquaient l'histoire, les palmarès, les cols mythiques...



Quatre vélos ont été prêtés par un habitant collectionneur de Saint-Porchaire ; un a été fabriqué à Saint-Porchaire et un autre a fait le Tour de France.

Nous avons également différents vélos (1 vélo de piste de Maurice Joséphine et 1 vélo de 1915), des maillots du Tour de France (maillot jaune, maillot vert, maillot à pois), casques, bidons, et différents objets publicitaires appartenant à Monsieur Petit, collectionneur.

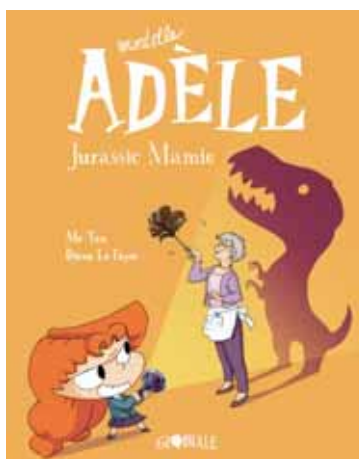
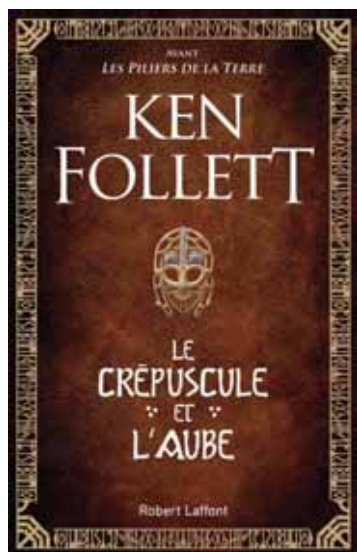
Un espace spécialement dédié à Jacques Bossis, coureur bien connu dans notre région, a permis de découvrir un de ses vélos, ses maillots, des photos...



Nos visiteurs, petits et grands, ont été très intéressés...

Nous remercions vivement toutes les personnes qui, par le prêt d'objets, leur aide à la confection des panneaux explicatifs, et à l'installation ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Quelques nouveautés vous attendent à la bibliothèque municipale...



Et toujours à votre disposition la Boîte à Livres installée dans le Jardin public (face à la mairie). Le principe : déposez, empruntez, lisez, rapportez, quand vous voulez, comme vous voulez. Si un livre ou un magazine vous plaît, vous pouvez le conserver mais il doit être remplacé...

Profitez du Jardin public pour feuilleter sur place les revues mises à votre disposition.

### **Bibliothèque municipale - Centre Paul Chénereau**

ouverte au public le mercredi de 9 h à 11 h et de 16 h à 18 h et le vendredi de 16 h à 18 h  
(horaires modifiés pendant les vacances scolaires - se renseigner en mairie)

## **Octobre rose**




Durant tout le mois d'octobre, les Saint-Porcherois ont pu admirer, dans le hall d'entrée de la salle des fêtes, un buste en papierkraft, illustrant Octobre Rose, mois dédié à la sensibilisation au dépistage du cancer de sein.

La Commune remercie Angie Craft (Angéline Guillaume) pour la confection de ce buste et le don à la Commune.

Le papercraft consiste à créer une sculpture en papier à partir d'un objet en 3D, en utilisant différents logiciels.

Retrouvez Angie Craft au 06.18.35.51.11

et sur  Angie Craft.





# Informations municipales

## Décorations de Noël



Cette fin d'année aurait dû voir les élèves de notre école venir décorer le chalet et le sapin de Noël devant l'église. Mais la crise sanitaire et le plan vigipirate ont empêché le brassage et le déplacement des élèves.



C'est tout de même très motivées et enjouées que les petites mains de chacun, sous la surveillance de leurs enseignants, ont œuvré pour peindre, découper, coller toutes ces belles décorations qui trouveront leur place au pied de l'église.

Vous pouvez découvrir et admirer au gré de vos promenades ces belles décorations installées par le personnel municipal et les élus.

## Journées alsaciennes

Cette année, la crise sanitaire a eu raison de nos traditionnelles et fabuleuses Journées du Vin d'Alsace et de la Choucroute.

Cependant, nos amis viticulteurs et le charcutier-traiteur Bieth ont fait le voyage depuis Soultzmatt pour livrer les commandes que les habitués n'ont pas manqué de passer directement auprès des producteurs. Malgré le contexte, le « click and collect » a bien fonctionné !



# Autres informations

## Nouveau à Saint-Porchaire

### Une nouvelle sage-femme sur la commune


À partir de janvier 2021, Adeline SAINT-MARTIN, sage-femme libérale, rejoint le cabinet médical des infirmières Estelle Chailloux et Marylène Dusseval, situé 78 rue Nationale à Saint-Porchaire.

Après dix-sept années passées au service maternité du Centre Hospitalier de Saintes, je souhaite désormais accompagner les femmes et les familles en cabinet et à leur domicile. Mes missions comme sage-femme sont multiples ; suivi de la grossesse, séances de préparation à la naissance et à la parentalité, suivi gynécologique de prévention et de dépistage, prescription de contraception, rééducation du périnée, et accompagnement au domicile en cas de grossesse pathologique, puis après la naissance. Au plaisir de vous rencontrer bientôt, Adeline.





## L'institut de beauté Belle Nature

vous accueille sur rendez-vous au 66 rue Nationale. Réservation au 05.17.28.60.66 ou en ligne : [www.bellenature-institut.fr](http://www.bellenature-institut.fr) sur 



## Chez Romu - Cuisine Créole

Romualde vous accueille sur la Place Béziers du mardi au dimanche pour découvrir en plat à emporter la cuisine créole. Commande (livraison possible) au 06.41.06.82.69 [romualde-aline.laurent@outlook.fr](mailto:romualde-aline.laurent@outlook.fr)

## Association MAM Le Nid des Hirondelles



Le but de notre association est le bon fonctionnement de notre Maison d'Assistante Maternelle située au 10 rue Pierre de Coubertin.

Notre Maison d'Assistante Maternelle (MAM) est ouverte depuis le 28 septembre 2020.

Nous sommes deux Assistantes Maternelles : Mireille Lasserre et Nathalie Fragneau, toutes deux agréées pour 4 enfants. Nous accueillons en tout 8 enfants de 0 à 3 ans.

Nous organisons différentes manifestations dédiées aux enfants afin de financer notre structure :

- des après-midi jeux en famille
- un loto enfant
- une bourse à l'enfance.

Ces activités ne sont pas datées actuellement car nous ne pouvons pas créer de rassemblement en raison de la crise sanitaire.

Cependant, nous avons des activités faites régulièrement, comme la vente de gâteaux emballés (tous les 2 mois) et la vente de fleurs et nature (trimestriel).



## Relais assistants maternels



### Ateliers gratuits sur inscription

#### L'intérêt pour les enfants

Espaces aménagés pour les enfants et leurs assistants maternels, les ateliers d'éveil sont des moments de convivialité, de vie collective, de découverte et sont adaptés au rythme du jeune enfant.

#### Se rencontrer et échanger

Un des objectifs du RAM est d'accompagner les Assistants Maternels dans leur professionnalisation à travers notamment les ateliers d'éveil.

Pour vous, comme pour les enfants, les ateliers sont des moments propices à l'échange, des temps de rencontre où les compétences sont mises en commun et où une professionnelle vous amène vers de nouvelles pratiques liées à vos besoins.

#### Des thèmes différents

Plusieurs thèmes sont abordés dans l'année ils naissent des échanges entre les Assistants Maternels et la responsable du RAM.

#### Un planning mensuel

Tous les mois, vous recevrez par email ou courrier le planning des ateliers d'éveil.

Vous y trouverez les activités, les lieux, les horaires ainsi que les différentes thématiques proposées.

Vous pouvez vous procurer le planning en mairie, à la CDC et sur internet ([mde-saintporchaire.fr](http://mde-saintporchaire.fr))



Communauté de Communes (CDC)  
Charente-Arnoult Cœur de Saintonge  
Place Bézier - BP 23 17250 Saint Porchaire  
Tél : 05 46 95 35 83 - Fax: 05 46 95 47 97  
Site internet : [coeurdesaintonge.fr](http://coeurdesaintonge.fr)



Le Relais Assistants Maternels (RAM), service gratuit de la Communauté de Communes soutenu par la CAF et le Conseil Départemental, propose si...

#### Je suis parent ou futur parent

- Un accueil sur rendez-vous et une permanence téléphonique tous les après-midis de 14h à 17h.
  - Du lundi au vendredi à La Maison de l'Enfance
  - Le Vendredi sur RDV à la Mairie de Nancras
- Des conférences, débats et animations plusieurs fois dans l'année.

#### Je suis assistant(e) maternel(le) ou je souhaite le devenir

- Des ateliers d'éveils gratuits tous les matins du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30
- Un accueil sur rendez-vous et une permanence téléphonique tous les après-midis de 14h à 17h.
  - Du lundi au vendredi à La Maison de l'Enfance
  - Le Vendredi sur RDV à la Mairie de Nancras
- Des conférences, débats, rencontres thématiques et animations plusieurs fois dans l'année.

#### Une professionnelle à votre écoute

Sylvie PAILLON, Responsable du RAM  
Diplôme d'Etat d'Educatrice de Jeunes Enfants

Lieu d'accueil : Maison de l'Enfance

23, rue du Collège 17250 Saint Porchaire

Tél : 06 01 05 10 94

Email : [ram@coeurdesaintonge.fr](mailto:ram@coeurdesaintonge.fr)

Aline CASSIER, Responsable du RAM

Diplôme d'Etat d'Infirmière Puéricultrice

Tél : 06 14 96 58 97



Relais Assistants Maternels (RAM) de la Communauté de Communes Charente-Arnoult Cœur de Saintonge



### INFOS COVID-19 et modes de garde

**LES RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (R.A.M) de la CDC Cœur de Saintonge offrent un accompagnement de proximité.**

Les services RAMs restent à votre disposition et se mobilisent pour tout accompagnement et questions relatives au droit du travail avec votre assistante maternelle et aux difficultés nées de la crise épidémique dans les relations entre salarié et particulier-employeur ainsi que dans la recherche des modes de garde.





## Secteur Jeunesse de la CDC



### Un programme animé au Secteur Jeunesse

Une centaine de filles et de garçons âgés de 11 à 17 ans participent régulièrement aux activités encadrées par les animateurs du Secteur Jeunesse. Il y en a pour tous les goûts : laser game, mini golf, piscine, pêche, aéromodélisme, atelier disco ados, visites culturelles .... ET des chantiers d'autofinancement, des projets sit'com, bien-être...

Des navettes sont mises en place au départ de St Porchaire, Beurlay et de Soullignottes pour faciliter la participation de la jeunesse.



### Local Jeunes

Au-delà des activités proposées, les jeunes peuvent aussi se retrouver sur les accueils mis à disposition par les communes de St Porchaire, Beurlay, Ste Gemme et Soullignottes chaque après-midi des mercredis et des vacances scolaires ainsi que sur des soirées à thème (Blind test, Crêpes Party...)

Le Sec'J c'est aussi des sorties familles, des temps forts (après midis jeux, burger party, goûter de Noël...)

**Le Sec'J est ouvert tous les mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 18h30 sur le local jeunes de St Porchaire, le mercredi et les après-midis des vacances de 14h à 18h pour des sorties ou de l'accueil sur le local!**

### Information nouvel arrivant

Nous accueillons Laurent LAFFONT qui prend le poste de directeur du Sec'J, Elodie ROBINEAU passe à la Coordination Enfance Jeunesse toujours à la Communauté de Communes Cœur de Saintonge.



**Si les conditions sanitaires évoluent favorablement, nous travaillons sur la proposition d'un séjour à la montagne à dominante ski.**

**Le programme d'activité sera disponible une quinzaine de jours avant les vacances afin de pour vous inscrire.**

**Les inscriptions au Secteur Jeunesse** sont possibles tout au long de l'année. Il suffit de remplir le dossier d'inscription, de nous retourner les papiers nécessaires et de régler le droit d'entrée (5,10 € à 5,50 € en fonction du coefficient CAF).

### Contacts

Téléphone 05 46 95 47 93 - 06 23 28 04 15

Mail [secteurjeunesse@coeurdesaintonge.fr](mailto:secteurjeunesse@coeurdesaintonge.fr)

Adresse Place Bézier- BP23 - 17250 St Porchaire

Retrouvez nos activités sur **Facebook** / Secteur Jeunesse /





## *Troubles et nuisances de voisinage*

Les nuisances sonores de voisinage sont potentiellement très nombreuses. Outre les aboiements des chiens, on peut citer l'installation de ventilateurs/climatiseurs bruyants, la tonte de gazon à des heures indues, les travaux de bricolage très sonores, l'usage d'appareils ménagers mal ou pas insonorisés, les tirs de pétards, les travaux de réparation générant des bruits excessifs, les appareils de diffusion du son poussés au maximum, fête privée, etc.

Le Code de la santé publique définit « qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

En conséquence, ce même code prévoit qu'est puni d'une contravention de 3<sup>e</sup> classe le fait d'être à l'origine d'un bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Les personnes coupables de cette infraction encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi à commettre l'infraction.

**En cas de non-respect de ces simples règles de bon sens et de savoir-vivre, le Maire peut prendre un arrêté pour réprimer les atteintes à la tranquillité publique et prononcer des mesures coercitives, notamment au vu du constat de l'usage de plus en plus régulier des tondeuses et autres engins pour l'entretien des jardins les dimanches.**

**Par respect pour le voisinage, n'utilisez pas votre tondeuse le dimanche. Merci.**

## *Le mot de vos Conseillers Départementaux du canton de Saint-Porchaire*

### **Un fonds de soutien social exceptionnel**

Suite à l'ampleur de la crise sanitaire due au Covid-19, nous souhaitons rendre hommage et saluer le dévouement et l'engagement de nos soignants, des personnels de la santé, du secteur médico-social et bien sûr, les agents du secteur social du Département.

Dans le cadre de sa mission de chef de file des solidarités, le Département favorise l'accompagnement et la protection des personnes âgées et en situation de handicap. Cette situation a fragilisé financièrement plusieurs structures et notamment les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile qui assurent des prestations essentielles de services ménagers ou d'aide à la personne. Le Département, maillon incontournable dans cette crise, a voté un fonds de soutien de 5 millions € destiné aux établissements et services sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées et handicapées ainsi qu'à ceux de l'aide sociale à l'enfance. Ce fonds exceptionnel (hors primes versées aux personnels) permet d'aider les structures à faire face aux charges supplémentaires dues à la crise ainsi qu'aux déséquilibres liés aux déficits d'activité. Ces mesures illustrent notre volonté d'agir en faveur des plus fragiles.

### **Un Plan Santé de 5 millions €**

Mobilisé contre les déserts médicaux, le Département a présenté et voté le « Plan exceptionnel Santé » afin d'inciter les jeunes médecins à s'installer dans les territoires identifiés déficitaires en Charente-Maritime. Ce plan ambitieux comprend notamment l'attribution de bourses aux étudiants en médecine, contre une installation en secteur fragile, un co-financement lié à la création de Maisons de santé pluridisciplinaires, un financement pour l'installation de jeunes médecins... Objectif : assurer à chaque habitant une réponse concrète en matière de santé.

### **Bonne et heureuse année 2021**

À l'occasion de cette nouvelle année, nous vous adressons nos vœux les meilleurs. Que 2021 puisse vous apporter une vie sereine pour tous, la santé pour chacune et chacun d'entre vous, le bien-être partagé et la réussite dans vos projets.

Très fidèlement



## Fibre optique, le Département vous informe

Arrivée de façon imprévisible, la crise sanitaire a ralenti le déploiement du réseau Très Haut Débit départemental en imposant de nombreuses contraintes supplémentaires pour la réalisation des travaux. Toutefois, l'application stricte des gestes barrières lors des travaux, les difficultés d'approvisionnement et les restrictions de déplacement nous imposent de revoir, pour certaines communes, les délais de fin de déploiement initialement prévus.

Calendrier prévisionnel du déploiement actualisé.

Canton de Saint-Porchaire			
Commune	Date de début	Date de fin initiale	Nouvelle date de fin
BALANZAC	2021	2022	2022
BEURLAY	2022	2022	2023
CRAZANNES	2020	2020	2022
GEAY	2020	2020	2020
LA VALEE	2022	2022	2022
LES ESSARDS	2019	2020	2020
NANCRAS	2021	2022	2022
NIEUL-LES-SAINTE	2020	2021	2021
PLASSAY	2019	2020	2021
PORT-D'ENVAUX	2020	2021	2022
PONT-L'ABBE-D'ARNOULT	2021	2022	2022
ROMEGOUX	2020	2022	2022
SAINTE-GEMME	2021	2022	2022
SAINTE-RADEGONDE	2022	2022	2023
SAINT-PORCHAIRE	2019	2020	2021
SAINT-SULPICE-D'ARNOULT	2019	2022	2022
SOULIGNONNES	2019	2022	2022
TRIZAY	2022	2022	2022



## Incivilités

En matière de propreté, les chiens ne sont pas les seuls mis en cause. Papiers, canettes, bouteilles, emballages de « restauration rapide » souillent aussi l'espace public. L'équipe municipale ne peut que constater l'évolution de cette impolitesse malgré les efforts des agents municipaux qui procèdent régulièrement au nettoyage de la voirie, des espaces verts et des poubelles mises à disposition du public. La qualité de vie de notre village dépend de nos comportements. N'oubliez pas qu'être libre c'est se gouverner soi-même. (Régis Debray).

Mots croisés :

Jouons un peu avec les déchets .

**Définitions:**

**1:** Protection inutile autour d'un produit

**2:** Endroit où l'on dépose des déchets

**3:** Appareil où l'on incinère les ordures

**4: verticale** Un des principaux dégâts des déchets et des usines

**4: Horizontale :** symbole sous forme d'image schématique

**5 :** Procédure qui consiste à ramener un récipient vide et propre au centre de tri afin de le réutiliser

**6:** Résidu impropre à la consommation

**7:** Récipient destiné aux ordures ménagères

**8:** Partisan de la protection de la nature

**9:** Traitement d'un déchet en vue de sa réutilisation

**10 verticale:** Matière provenant des déchets ménagers qui peut être utilisée comme engrais

**10 horizontale:** Récipient destiné à recevoir des déchets recyclables

**11:** Déchets que l'on ne peut pas détruire

**12:** Employé chargé du ramassage des ordures ménagères sur la voie publique

**13:** Opération de classement d'un ensemble de déchet selon un(ou)plusieurs critères

												<u>1</u>						<u>2</u>		
<u>3</u>																				
<u>4</u>		<u>5</u>												<u>6</u>						
									<u>7</u>											
									<u>8</u>											
								<u>9</u>												
									<u>10</u>											
<u>11</u>																				
									<u>12</u>											

**SOLUTION DU JEU :** 1 : suremballage 2 : décharge 3 : Incinérateur 4 verticale : pollution 4 horizontale : pictogramme 5 : consigne 6 : déchet 7 : poubelle 8 : écologiste 9 : recyclage 10 horizontale : conteneur 10 verticale : compost 11 : ultime 12 : éboueur 13 : tri



# C'EST SIMPLE, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !



Bouteilles et flacons  
en plastique



Barquettes en plastique  
ou en polystyrène



Briques  
alimentaires



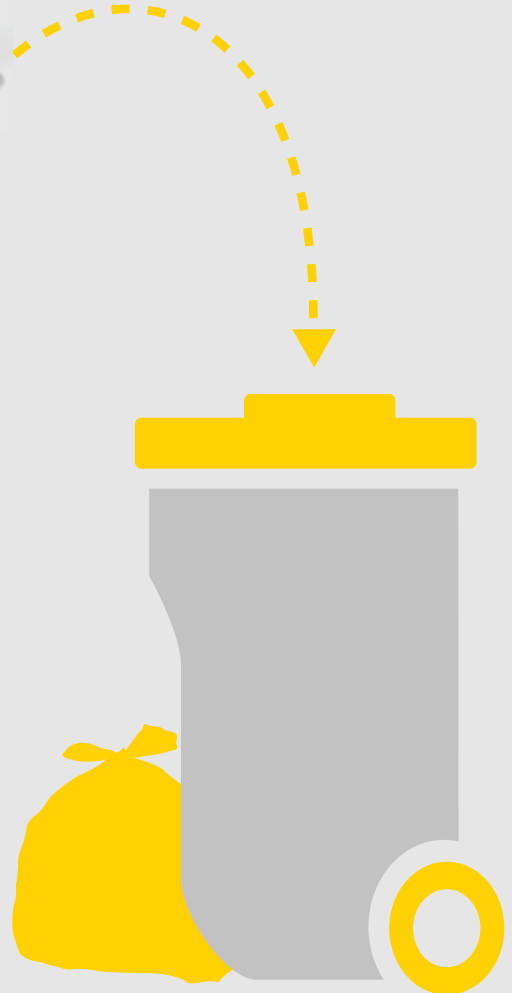
Emballages en métal  
(acier et aluminium)



Plastiques souples



Pots et gobelets  
en plastique



## Amitiés Saintonge Banfora

L'association Amitiés Saintonge Banfora poursuit son programme d'aide aux populations défavorisées de Banfora Ouest (une dizaine de villages au sud ouest du Burkina Faso, ce qui représente environ 15 000 habitants). Il s'agit actuellement de poursuivre la réhabilitation des Centres de Santé et, comme chaque année, de permettre la scolarisation des enfants nécessiteux.

### L'action auprès des Centres de Santé

Les sites qui permettent d'avoir accès aux soins sont appelés Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS). Les villageois peuvent y être pris en charge par du personnel infirmier et, pour les futures mamans par des sages-femmes.

Par manque de moyens, les bâtiments sont peu entretenus, et il est difficile de maintenir un niveau d'hygiène satisfaisant. ASB intervient à ce niveau en participant, conjointement avec les villageois, au financement des remises en état.

Après le CSPS de Tengréla, l'association avait pour projet en 2020 de financer la réhabilitation d'un autre Centre de Santé

Il y avait en tout trois établissements à réparer : Toumousséni, Karfiguéla et Tiékouna. Les deux derniers étant plus proches de la ville de Banfora, le lancement des travaux paraissait moins urgent.

Constatant par ailleurs la dégradation de l'édifice à Toumousséni (alimentation photovoltaïque hors service, toit délabré, etc.). C'est ce village qui a été choisi. Cette opération s'est terminée en juin dernier.

Montant du financement par ASB 7 453 €.

En illustration une vue de la salle d'attente avant et pendant les travaux.

En marge de ces projets, ASB a financé l'achat de gel hydro alcoolique, de masques pour l'aide à la lutte contre la pandémie Covid-19 dans chacun des quatre Centres de santé. Coût : 200 € par établissement.

### Les Parrainages d'enfants

37 enfants ont été parrainés en 2019-2020 par des adhérents de l'association. La participation annuelle de chaque parrain s'élève à 70 € en école primaire, 80 € au CEG ou 100 € au lycée. Les plus jeunes filleuls fréquentent le CP, les plus âgés, accompagnés depuis une dizaine d'année, le lycée, en terminale.

Les sommes recueillies permettent de financer l'achat de matériel scolaire, de payer des frais d'inscription qui sont élevés pour les grandes classes (37,5 € par exemple pour le lycée, ce qui est beaucoup, compte tenu du niveau de vie), les frais éventuels d'ordre médical (pas de sécurité sociale, les visites en CSPS sont gratuites mais les médicaments payants). Des vivres sont aussi distribués (sacs de riz et de maïs).

Du matériel scolaire (cahiers essentiellement environ 100 kg offerts par Emmanuelle Filliolleau Lassalle) et des ballons (offerts par le l'U.S. Pont-l'Abbé, suite à un renouvellement) sont en cours d'acheminement vers Banfora pour ensuite être répartis dans les écoles.

ASB étant association d'Intérêt Général depuis janvier 2012, 66 % des sommes perçues – parrainages, dons, adhésions – sont déductibles des impôts.

Si vous êtes intéressés par nos projets, vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire du site :

[www.banfora.org](http://www.banfora.org)

André Pradet, 06 28 33 54 08



## Les Voix du Bruant



L'année 2020 sera à oublier ! Annulations de nos concerts, de nos répétitions et départ de notre cheffe de Chœur. Mais depuis septembre 2020 nous avons repris les répétitions avec une nouvelle Cheffe de Chœur professionnelle. De plus notre sortie annuelle avec la visite de Cognac et d'Angoulême fut un grand succès. Notre chorale est répartie en 4 pupitres (Soprano, Alto, Ténor et Basse) ; elle se compose de 35 membres dont 15 hommes. Notre répertoire est varié pour le plaisir de tous. Si cela vous tente, venez nous rejoindre ! Cela fait un bien fou, aucune connaissance n'est requise en musique. Seul regret, que cela ne soit pas remboursé par notre Sécurité Sociale.

Suite à l'Assemblée générale du 22 septembre 2020, le bureau se compose ainsi :

Michel Dodard	président
Daniel Tireau	vice-président
Christian Baudren	trésorier
Catherine Dodard	secrétaire
Nicole Faure	secrétaire-adjointe
Jean-Claude Hervaud	membre
Jean Mabile	membre
Françoise Mouret	membre
André Vital	membre.

Les répétitions ont lieu tous les vendredis soirs de 20 h 10 à 22 h à l'Espace Multi-Activités, 25 rue du Collège (Nouveau pour 2021), dans la joie et la bonne humeur.

Pas de répétition entre Noël et le Jour de l'An.

Tarif promotionnel pour la saison 2021 : 100 € par personne.

N'hésitez pas à nous contacter par mail : [lesvoixdubruant17@gmail.com](mailto:lesvoixdubruant17@gmail.com)

Par téléphone au 05 46 91 40 58 ou l'un d'entre nous pour plus d'informations.

Notre prochain concert annuel aura lieu au mois de Juin 2021 en l'église de Saint-Porchaire où nous inviterons une autre chorale ou un groupe musical.

Venez découvrir nos concerts et notre actualité sur :

Notre site internet : <http://www.lesvoixdubruant17.sitew.fr/>

Notre page facebook : <https://www.facebook.com/lesvoix.dubruant.5>

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Tous nos meilleurs vœux pour 2021.



# Les associations

## *Théatr' Ô Vert*



### **Jouer malgré tout**

Cela fait 20 ans que l'association Théatr' Ô Vert existe et propose du théâtre pour les petits et les grands sur la commune de Saint-Porchaire. Nous étions partis pour les fêter lors de l'été 2020 avec le public, au cours d'une représentation du groupe adultes. On espère pouvoir le faire, du coup, en juillet 2021.

Cette saison 2020-2021 avait débuté aussi bien que la dernière saison : 11 primaires étaient là, ainsi que 13 collégiennes et collégiens. Et nous avons dû créer un groupe supplémentaire le vendredi pour des primaires.

Toutes et tous étaient repartis enthousiastes pour se jouer des histoires. Mais de nouveau, nous voilà forcés de stopper notre activité, en raison de la crise sanitaire. Malgré cela, comme la saison passée, nous allons tenter de poursuivre, à distance, par la visioconférence par exemple, en essayant de garder le lien. Grâce à la « visio » la saison passée, le groupe primaire a réussi à entretenir ses textes, et lors du déconfinement, à les jouer pour la vidéo. Bien sûr, nous espérons pouvoir reprendre, pour enfin créer et aboutir des scènes qui seront jouées et vues par un public en fin de saison, en vrai ou par l'intermédiaire d'une captation s'il le faut.

Pour rappel, l'association Théatr' Ô Vert a pour but de faire découvrir le théâtre par la pratique. Vous pouvez toujours rejoindre un des groupes, si vous êtes intéressé-e-s.

Pour info voici nos créneaux horaires si vous souhaitez venir :

- Les Ateliers Théâtre Enfant à Saint-Porchaire, Espace Multi-Activités :  
Le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 pour les 7-10 ans (primaires).  
Le mardi de 18 h 30 à 20 h pour les 11-16 ans (collégiens et plus).
- Les Ateliers Théâtre adultes à Saint-Porchaire, Espace Multi-Activités :  
Le mardi de 20 h 30 à 22 h.

### **Renseignements / Inscriptions**

Association Théatr' Ô Vert

Damien Pagot : 06.82.73.59.82 - [theatrovert@orange.fr](mailto:theatrovert@orange.fr)

[www.theatrovert.fr](http://www.theatrovert.fr) // [facebook.com/theatrovert17](https://facebook.com/theatrovert17).

## Les Ateliers artistiques du Bruant



### Une rentrée sous le signe de la nouveauté... et de l'adaptation !

Après une année 2020 quelque peu chaotique pour tous, les Ateliers Artistiques du Bruant ont repris leurs activités « classiques » à la rentrée de septembre :

- L'activité danse est à présent assurée par Benjamin Brahiti, professeur diplômé d'État qui a pris ses marques. Orienté « modern'jazz » et danse contemporaine, il propose aussi une initiation au hip-hop.
- L'activité yoga, toujours encadrée par Marc Villalon, bénéficie d'un 3<sup>e</sup> créneau horaire pour faire face à la demande croissante.

Deux nouveautés ont été lancées :

- Le jeu d'échecs loisir, pour les débutants et les joueurs plus confirmés, encadré par Nadège Louassier.
- La conversation en langue anglaise, animée par Sonia Auger, pour les enfants/ados et pour les adultes.

Le second confinement a interrompu toutes les activités en présentiel... et nous a poussés à innover. Toutes les activités sont proposées en visioconférence, grâce à des professeurs/animateurs réactifs !

Merci à nos adhérents pour leur compréhension et indulgence. Merci d'avoir joué le jeu et d'avoir osé essayer de poursuivre à distance vos séances. Pas toujours simple, mais quel plaisir de continuer à pratiquer nos activités ensemble.

Pour l'heure, il est encore difficile de planifier des événements pour 2021. Nous vous tiendrons informés dès que la situation nous le permettra, par le site internet de l'association, le panneau lumineux de la commune...

Nous vous souhaitons d'heureuses fêtes de fin d'année et espérons vous retrouver démasqués en 2021 !

*Le bureau des AAB*

*aab-danse-yoga@hotmail.fr*

*www.ateliersartistiquesbruant.fr*

## Tai-chi



Les membres de l'association réunis en assemblée générale le 8 octobre 2020 ont voté les résolutions proposées et reconduit dans leurs fonctions les membres du bureau. Une sortie sur l'île d'Aix est envisagée pour le début du mois de juin 2021.

L'activité a repris à la rentrée après la Journée des Associations début septembre. Quelques personnes nouvelles motivées par la joie de ralentir, pour mieux ressentir, se sont inscrites et découvrent la pratique de l'enchaînement par l'apprentissage et l'imitation des pratiquants

plus expérimentés. Ces derniers peuvent ainsi poursuivre la recherche qui leur est propre, du bonheur d'être ensemble dans le mouvement au désir de vivre une expérience intérieure, vivante, où le corps et l'esprit ne font qu'un.

Même s'il est possible à chacun de pratiquer à la maison grâce aux vidéos, nous attendons de pouvoir à nouveau nous retrouver, les cours ayant été suspendus en raison du confinement début novembre. Nous sommes donc amenés à nous adapter, à accepter cette phase transitoire, une occasion peut-être d'expérimenter le lâcher-prise.

Nous souhaitons à toutes et à tous d'établir cette paix intérieure même dans un contexte instable et imprévisible afin de passer cette fin d'année le mieux possible et d'aborder l'année 2021 avec optimisme.

*Patrick Février,*

*associationtaichisp@gmail.com*

# Les associations



## Tennis Club Saint-Porchaire



Le Tennis Club de Saint-Porchaire a connu une fin de saison et connaît un début de saison tennistique très difficile en raison de cette crise sanitaire qui touche l'ensemble de la communauté nationale et bien au-delà. Depuis le 29 octobre 2020, nous avons dû stopper toute activité sportive au sein de notre club sportif : cours de tennis suspendus, annulation des compétitions programmées, fermeture de nos infrastructures tennistiques.

Tous les clubs et associations sportives sont impactés et plus particulièrement nos adhérents. Nous tenons à leur présenter nos excuses puisque nous n'avons pas pu honorer tous les cours 2019-2020 pour la raison évoquée et mettre à disposition les infrastructures du club.

Dès la fin du confinement, le 10 mai 2020, la vie du club est repartie sans pouvoir organiser les manifestations programmées ce qui a impacté fortement le budget du club.

Le samedi 5 septembre 2020, l'Assemblée Générale a pu se tenir en se conformant au protocole sanitaire post-confinement.

À cette occasion, cette manifestation a été une grande réussite puisqu'elle a permis de réunir une trentaine d'adhérents dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Nous avons le plaisir de vous annoncer, qu'après délibération du bureau, deux nouveaux membres ont été

élus à l'unanimité : Lydie Gatheron et Joseph Guimese. Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions de s'investir pleinement dans la vie du club.

Joseph Guimese, déjà très impliqué, a permis, dès le mois de septembre 2020, la création de la page facebook du TC Saint-Porchaire où vous pourrez retrouver nos manifestations et la vie associative de notre club. (lien facebook : <https://www.facebook.com/Tennis-Club-Saint-Porchaire-101264468418272>)

La saison 2020-2021 enregistrait un bon départ avec de nouveaux adhérents et surtout parmi les plus jeunes (5 à 10 ans). Julien Fernandez (Coach BE) et Jean-Louis Leleu (Coach AMT) donnent beaucoup de leur temps pour faire progresser l'ensemble de nos adhérents inscrits aux cours qu'ils dispensent. La stratégie sportive du bureau est axée comme l'an dernier à créer un pôle compétition jeunes afin de les faire participer au maximum à des championnats par équipe et à des tournois.

Les championnats par équipes séniors ont débuté le 20 septembre 2020 et se sont terminés le 11 octobre 2020. Toutes les équipes féminines et masculines se sont maintenues dans leur poule respective. Un grand merci à toutes nos joueuses et joueurs pour leurs bons résultats.

Depuis le 29 octobre 2020, la vie du club est à nouveau bouleversée pour ces raisons d'ordre sanitaire et nous espérons que la situation puisse revenir rapidement à la normale pour pratiquer notre sport, le tennis, dans des conditions plus sereines. Nous n'oublions pas nos adhérents de l'école de tennis pour lesquels nous travaillons afin d'apporter des solutions pour rattraper le maximum de cours dès que possible.

Nous comptons encore et toujours sur notre municipalité pour l'installation de nouveaux équipements à savoir l'éclairage des courts de tennis extérieurs durant l'année 2021 afin d'accroître une plus large disponibilité des infrastructures à nos adhérents et à la nécessaire progression sportive du club.

Si vous êtes intéressés par la pratique du tennis dans un club convivial, n'hésitez pas à nous contacter soit par mail : [tc-stporchaire@live.fr](mailto:tc-stporchaire@live.fr) ou par téléphone, M. Gadiou Frédéric, au 06.04.59.21.64.





## Club de gymnastique volontaire et de randonnée



### « Sportez-vous bien à la GV »

Des activités pour tous :

- Gymnastique féminine et masculine, gym douce.
- Marche dynamique et de détente.

Lors de la Journée des Associations, un grand nombre d'adhérents a renouvelé sa licence, et, le 7 septembre, toutes nos activités (gymnastique et randonnée) ont repris avec enthousiasme ; le besoin de bouger et de se retrouver était important.

Malheureusement, début novembre, le confinement a encore tout stoppé.

Aussi, afin que chaque adhérent puisse continuer, nous avons mis en place avec notre animatrice Aurélie des cours de gym en vidéo pour pouvoir continuer chez soi.

Chaque adhérent pouvait se connecter aux horaires donnés.

Un lien de la fédération avec « sport santé chez soi » a aussi été transmis à tous les adhérents.

En raison de la situation sanitaire, aucune manifestation n'a été prévue pour le premier trimestre 2021.

En espérant que nos activités reprennent au plus vite, meilleurs vœux pour 2021.

## Le Judo Club de Saint-Porchaire

### Initiation, pratique du judo et perfectionnement pour tous publics (à partir de 6 ans)

Nous l'attendions avec impatience, nous profitons enfin du nouveau dojo de Saint-Porchaire depuis la rentrée de septembre : 144 m<sup>2</sup> de tatamis tout neufs dans une salle spacieuse et lumineuse !

Les cours de judo sont dispensés par André Andermatt, notre professeur diplômé d'État, seule ceinture noire 7<sup>e</sup> dan du département, qui prend en charge notre vingtaine d'adhérents, efficacement secondé par Pascal David, ceinture noire 5<sup>e</sup> dan.

Vous pouvez encore nous rejoindre pour profiter de tous les bienfaits du judo !  
2 séances d'essai toute l'année avec prêt du kimono.

#### Horaires des cours :

- Enfants (dès 6 ans) : mardi et vendredi de 17 h 30 à 18 h 45.
- Ados (dès 13 ans) et adultes : mardi et vendredi de 19 h à 20 h 30.

Toute l'équipe du Judo Club de Saint-Porchaire vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

Salle multi-activités de Saint-Porchaire - Rue du Collège

<http://jc-stporchaire.clubeo.com> - [judoclub.stporchaire@laposte.net](mailto:judoclub.stporchaire@laposte.net) - 06.51.69.87.97.





## Saint-Porchaire Corme-Royal Football Club

La saison 2019-2020 est arrivée à son terme d'une façon bien particulière, inhabituelle, imprévisible, bouleversant la fin des championnats et nos diverses manifestations dues à la crise sanitaire survenue en mars 2020 et il est donc temps de faire le bilan de cette saison et de se projeter sur la saison prochaine du club. Sur le plan sportif concernant la saison 2019-2020 le nombre de licenciés était de 200 soit environ 12 % de plus que la saison 2018-2019.



### Concernant nos équipes avec ce championnat tronqué

Notre équipe féminine termine avant dernière de son groupe et malgré cela, notre équipe est rétrogradée en R2, sur tapis vert.

Notre équipe 1 Séniors : l'équipe se classe 1<sup>re</sup> de son groupe avec une accession en 2<sup>e</sup> division.

Notre équipe 2 Séniors : se classe 2<sup>e</sup> de son groupe avec une accession en 3<sup>e</sup> division.

Equipe vétérans 3 : l'équipe termine 5<sup>e</sup> de leur poule.

Equipe vétérans 4 : l'équipe termine 2<sup>e</sup> de leur groupe.

Equipe Walking foot (football en marchant réservé aux plus de 50 ans, les équipes peuvent être mixtes).

Pour ce qui est de nos jeunes, il ne peut être fait également un bilan mais ils ont su répondre tous présents malgré le peu de matchs joués.

### L'encadrement

Il faut honorer à cette occasion l'encadrement. L'ensemble des dirigeants pour leur dévouement et leur disponibilité dans les tâches qu'ils effectuent. Que ce soient les tâches matérielles nombreuses effectuées pour le bien-être des joueurs.

### Saison 2020/2021

Pour le moment le nombre de licenciés est de 176.

Nous avons fait en fin de saison, pour les catégories U14 à U17, une entente jeune entre l'US Pont-l'Abbé et l'Entente Sportive Nieul-sur-Seudre, Le Gua. Les autres équipes jeunes sont évidemment toujours présentes.

Chez les séniors, notre équipe féminine est dissoute, plombée par les retombées économiques de la crise sanitaire, nous ne pouvions plus payer les frais de déplacements, les joueuses ont préféré aller dans d'autres clubs. C'est bien dommage après tous les efforts et sacrifices que nous avons faits...

L'équipe A des séniors est 10<sup>e</sup> de sa poule et l'équipe B est 9<sup>e</sup>. Avant l'arrêt des compétitions les équipes n'avaient joué que 6 matchs, espérons que nous pourrons reprendre rapidement.

Les vétérans 3 sont 5<sup>e</sup> et les vétérans 4 sont 2<sup>e</sup>, ils n'ont joué que 4 matchs.

L'équipe de walking foot a joué un seul plateau à Saint-Porchaire et l'a remporté. Ils ont aussi participé à un stage d'initiation organisé par le district à Saint-Georges-des-Coteaux.

Pour l'encadrement des jeunes, nous avons eu des renforts de qualité et nous espérons avoir bientôt notre Label Jeunes qui viendra récompenser le travail de l'ensemble de nos éducateurs.

Les équipes jeunes ont repris leur championnat, l'entente avec Pont-l'Abbé et Le Gua se passe bien mais il y a encore eu trop peu de matchs pour en tirer des leçons.

Nous attendons tous la fin de ce confinement pour reprendre notre activité.

En raison des restrictions sanitaires, nous n'avons prévu aucune manifestation cette année, nous verrons ce que l'avenir nous réservera.



**POMPIERS** 18  
**GENDARMERIE** 17  
**SAMU** 15

**CENTRE DE SECOURS  
 SAINT-PORCHAIRE**  
 05 46 95 68 93

**GENDARMERIE  
 SAINT-PORCHAIRE**  
 05 46 95 60 03

**CENTRE ANTI-POISON**  
 05 56 96 40 80

**CENTRE HOSPITALIER  
 DE SAINTES**  
 05 46 95 15 15

**CENTRE HOSPITALIER  
 DE ROCHEFORT**  
 05 46 88 50 50

**PRÉFECTURE  
 DE LA ROCHELLE**  
 05 46 27 43 00

**SOUS-PRÉFECTURE  
 DE SAINTES**  
 05 46 92 37 00

**EDF - 0800 12 33 33**

**RÉGIE D'EXPLOITATION  
 DES EAUX (RESE)**  
 05 46 97 11 92

## Numéros utiles

### MÉDECINS

#### CABINET MÉDICAL

Dr Pierre Pujos - Dr Poppelier - Dr Pourrat  
 64, rue Nationale

Dr Pujos 06.80.46.91.53

Dr Poppelier 05 46 95 54 45

Dr Pourrat 05 46 95 54 45

### DENTISTE

Dr Jean-François Primault  
 43, rue Nationale 05 46 74 57 08

### PHARMACIE

#### PHARMACIE DU CHÂTEAU

62, rue Nationale 05 46 95 60 25

### KINÉSITHÉRAPEUTE

Jacques Elsen - Jessica Thévin  
 - Elisabeth Poncelet  
 12, rue de l'Allée Verte 05 46 95 60 23

### INFIRMIÈRES

Amélie Poujon - Christophe Dupouts  
 64, rue Nationale 07 72 50 73 80  
 Marylène Dusseval - Estelle Chailloux  
 78, rue Nationale 06 82 53 47 79

### VÉTÉRINAIRE

Dr Dominique Pontonnier  
 89, rue Nationale 05 46 95 05 80

### PODOLOGUE

Laurence de Lignières-Bonnet  
 05 46 93 06 55

### OSTÉOPATHE

Quentin Hilaire  
 61, rue Nationale 05 46 98 15 07

### AMBULANCES

Nuit et jour 05 46 74 34 73



